

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_086

Séance du lundi 27 juillet 2020

Membres en exercice : 19	Date de la convocation: 22/07/2020
Présents : 17	<i>L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement</i>
Votants: 17	<i>convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,</i>
Pour : 17	
Contre : 0	<u>Présents</u> : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Cyril DJALMIT, Julie DELES
Secrétaire de séance: François FOLCHER	<u>Représentés:</u> <u>Excusés:</u> Daniel MOLINES, Clara ARBOUSSET <u>Absents:</u>

Objet: Vote du budget primitif en M14 pour l'exercice 2020 - DE_2020_086

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2020 de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune Pont de Montvert - Sud Mont Lozere pour l'année 2020 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 267 951.39 Euros
En dépenses à la somme de : 2 267 951.39 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :



Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	439 057.70
012	Charges de personnel, frais assimilés	560 000.00
014	Atténuations de produits	39 205.00
65	Autres charges de gestion courante	189 864.08
66	Charges financières	24 500.00
67	Charges exceptionnelles	4 000.00
022	Dépenses imprévues	3.66
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 721.34
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 287 351.78

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	60 500.00
70	Produits des services, du domaine, vente	120 000.00
73	Impôts et taxes	190 045.00
74	Dotations et participations	754 116.00
75	Autres produits de gestion courante	155 000.00
76	Produits financiers	3.50
77	Produits exceptionnels	7 687.28
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 287 351.78

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	48 150.00
204	Subventions d'équipement versées	20 102.00
21	Immobilisations corporelles	449 500.00
23	Immobilisations en cours	256 794.00
16	Emprunts et dettes assimilées	84 000.00
020	Dépenses imprévues	35 183.22
001	Solde d'exécution sect ^o d'investissement	86 870.39
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		980 599.61

RECETTES

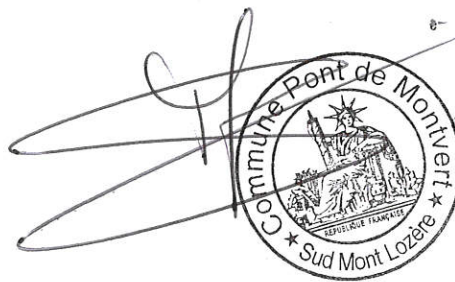
Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	664 879.31
16	Emprunts et dettes assimilées	82 200.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	140 000.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	62 798.96
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	30 721.34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		980 599.61

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/07/2020 048-200057594-20200727-DE_2020_056-DE

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à LE PONT DE MONTVERT, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/07/2020 048-200057594-20200727-DE_2020_056-DE